



LE MARIN D'EAU DOUCE

Bulletin de liaison de l'A.B.P.F.



Écluse du Lié
n° 44 sur
l'Oust

©M Nicolazic

LE MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour à toutes et à tous.

La navigation est arrêtée, nous pouvons préparer la saison prochaine.

Malgré la situation sanitaire nous avons pu organiser notre assemblée générale le 3 juillet à MONTERTELOT, jumelée avec notre rencontre nautique.

Nous allons la programmer à nouveau au mois de mars prochain comme par le passé.

J'ai pris contact avec le restaurant La Ciboulette au pont d'Oust à PEILLAC pour le mois de mars. C'est le cadre idéal pour nous retrouver. Ce lieu ne permet pas d'organiser notre réunion sur place, en contact avec la mairie de PEILLAC pour obtenir une salle pour nous réunir, celle-ci m'a confirmé la mise à disposition gracieuse pour le 5 mars 2022.

Retenez bien cette date, les convocations vous parviendront le moment venu.

Mon entrevue avec M. Martin, maire adjoint de la commune de FEGREAC au sujet de notre prochaine rencontre nautique à PONT-MINY les 2 et 3 juillet prochain a reçu un accueil favorable pour notre projet. D'autre part l'ébauche d'un grand rassemblement nautique à REDON, en collaboration avec d'autres sites proches est mise en action pour l'année 2023.

En liaison avec la Région Bretagne c'est " Escales Fluviales " de Bretagne qui pilote ce projet en relation avec les collectivités locales et régionales, aidée par les associations des différents lieux.

" Escales Fluviales " m'a confié cette lourde tâche, mais nous devrions être épaulés par un organisme qualifié dans ce genre d'évènement.

Nous sommes toujours en attente d'articles pour le Marin d'eau douce, n'hésitez pas à nous en transmettre.

Passez d'excellentes fêtes de fin d'année et amitiés à tous.



ASSEMBLEE GENERALE LE 3 JUILLET 2021 MONTERTELOT

L'accueil des adhérents a eu lieu dans une salle municipale mise gracieusement à disposition par la municipalité. Pendant le temps de l'accueil, un café est offert aux participants et un diaporama musical est proposé. 54 personnes sont présentes.

La réunion débute, le président remercie la municipalité pour son accueil et souhaite la bienvenue à tous; il passe la parole à monsieur Jean-Pierre GENEÉ, conseiller municipal. Le président présente les derniers adhérents à l'assemblée et les remercie d'avoir rejoint notre association. Ensuite il présente le rapport moral et d'activités 2020.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2020

Notre rencontre nautique a regroupé 18 bateaux les 22 et 23 août à Sainte-Anne-sur-Vilaine sous un soleil radieux. On ne pouvait pas accueillir un bateau de plus, c'est là que l'on se rend compte de la nécessité de trouver un lieu adapté à ce genre de manifestation autant au niveau nautique qu'à terre pour faire la fête.

Pour des raisons sanitaires notre assemblée générale prévue au mois de mars a eu lieu le 22 août 2020 aussi à Sainte-Anne-sur-Vilaine. Nous pouvons remercier Monsieur le Maire de Sainte-Anne pour nous avoir facilité notre rencontre pour une deuxième année consécutive, en mettant gratuitement tables et bancs à notre disposition ainsi qu'une salle pour nous réunir.

L'année 2021 voit une baisse de nos adhérents, la crise sanitaire y est peut-être pour quelque chose. Ce n'est pas bon pour nos finances car il faut une somme minimale pour fonctionner.

Nous pouvons compter sur nos nouveaux adhérents auxquels nous souhaitons la bienvenue, et de trouver parmi nous entraide et bonne humeur.

J'avais préparé pour la deuxième fois, l'organisation de notre sortie de printemps sur la Rance, elle a été à nouveau annulée pour raison sanitaire. Nous avons tous les éléments pour la reprogrammer pour l'année prochaine.

Pour avoir les dernières infos, ayez le réflexe de consulter notre site internet que je m'efforce de mettre à jour régulièrement. Le conseil d'administration n'a pas pu se réunir en présentiel cette année, nous avons testé la visioconférence, dans l'ensemble cela s'est relativement bien passé.

Escales Fluviales de Bretagne poursuit les labellisations des cités nautiques malgré le Covid-19.

Espérons un retour à la normale de la vie quotidienne, débarrassée des contraintes sanitaires et bonne navigation à tous. Adopté à l'unanimité

BILAN FINANCIER

La trésorière a distribué un document détaillant l'activité financière de l'ABPF. Le bilan financier ne présente aucune remarque particulière et est adopté à l'unanimité. Micheline aborde ensuite l'inventaire et présente les différents objets proposés par l'association.

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le tiers sortant: Raymond DANARD, Yves DAGORN, Michel LEGOUPIL tous réélus. Danielle GAUCHER ne se représente pas. Nouvel élu; Bernard AUDIC.

LES PROJETS

Les contacts ayant été pris en 2020, les conditions pratiques et financières sont connues ce qui facilite la tâche pour les mener en 2022, bien sûr si les conditions sanitaires le permettent. Maurice présente ces projets.

QUESTIONS DIVERSES

Elles sont abordées comme à l'accoutumée par des échanges d'informations dont certaines réponses proviennent des participants eux-mêmes. La séance est levée à 12h.

WEEK-END A .MONTERTELOT 03-04 JUILLET 2021.

C' est la seconde fois que le rassemblement de l' ABPF se passe à Montertelot , avec l' accord de la municipalité et de la région. Nous remercions les élus et le personnel de la commune pour leur précieuse aide à notre installation.

21 bateaux et 52 convives se sont retrouvés au port. Le temps incertain a causé quelques inquiétudes mais nous avons eu de la chance (seulement un peu de pluie le dimanche matin).

Nous avons eu le plaisir d' accueillir 7 nouveaux équipages. Barnum et remorque réfrigérante installés, les « agapes » ont pu commencer. Le samedi matin, l' Assemblée Générale consacrée à l' année 2020 a eu lieu dans une salle municipale mise gracieusement à notre disposition par la mairie.

A midi , retour aux bateaux pour l' apéritif. Madame Le Guilly , ancienne Maire, et Monsieur Genée, conseiller municipal (toujours à notre disposition) nous ont fait l' honneur d'y participer. Ensuite, chacun s' est dirigé vers le buffet campagnard. L' après-midi, les adhérents ont pu faire la visite de l' église Saint-Laur, commentée par Monsieur Michel Briend.(auteur du livre : Montertelot, au fil du Canal de Nantes à Brest). Très bien entretenue, cette chapelle possède plusieurs points remarquables dont une excellente acoustique mise en valeur par Raymond Danard et Serge Lambert lors de leur « prestation vocale ». Le dimanche matin, Claude notre fidèle rôtiisseur, aidé par Anne-Marie et Jacqueline, a commencé tôt les préparatifs pour la cuisson du cochon (quelques difficultés avec la pluie).

Pour l' apéritif, les deux dames ont préparé de délicieux petits toasts . Grillé à point, le cochon accompagné de légumes, fut très apprécié. L' après-midi, ce fut le tirage de la tombola organisée par Michael Heath, toujours très dynamique et plein d' entrain (il a battu son dernier record de vente de tickets). De nombreux lots fournis par Multinautique et les adhérents, étaient à gagner.. ..

- Cette année encore, nos musiciens et chanteur ont contribué à l' excellente ambiance de ce week end. Après des moments encore difficiles dus à la Covid 19 , nous avons été heureux de nous retrouver sur ce site très agréable dans cette jolie commune fleurie avec ses maisons anciennes .
- Dès le lundi, chacun a repris son programme de navigation. MML



© les Infos du Pays Gallo



UNE PAGE D'HISTOIRE PAR KADER

(suite et fin du N° 56)

L'ingénieur Lenglier se veut plus pragmatique et souhaite un projet « *sous le rapport de l'économie et de la facilité d'exécution* ». Il conteste avec une prudence convenue le projet de l'ingénieur Bouessel (n'oublions pas que ce dernier promu inspecteur divisionnaire à Caen, où il y restera jusqu'en 1830 directeur général des travaux du canal de Nantes à Brest).

Alors il s'en explique ouvertement au Préfet du Morbihan :

« Toute personne de bonne foi conviendrait que ce n'est point à cause de Pontivy que le canal de Nantes à Brest a été entrepris ; que le but principal et avoué de cette entreprise est d'approvisionner le port de Brest et qu'il a été reconnu que ce canal n'avait que ce but d'utilité et qu'il serait inutile en temps de paix...que cependant on l'a dirigé par le milieu de la Bretagne afin qu'en remplissant son objet principal il offrît à l'intérieur du pays et au commerce les plus grands avantages... ».

Le projet de l'ingénieur Lenglier

Voilà ! Nous sommes en temps de paix. Le rôle stratégique du canal envisagé sous l'Empire n'a plus lieu d'être. Il faut donner à ce canal des objectifs économiques aussi bien dans son exécution que dans les nouveaux enjeux de son utilisation au service de la province.

S'excusant presque par avance auprès du Préfet, il demande à ce dernier « *qu'on me permette une hardiesse dans mes propos, mes analyses, mes idées qui pourraient paraître burlesques, ironiques ou bizarres..* » et propose un nouveau projet de canal de jonction entre l'Oust et le Blavet.

« Pour la jonction -écrira t'il- entre les deux rivières, l'Oust et Blavet, l'Etat peut préférer une dérivation de l'une de ces rivières (le Blavet) plus courte et devant donner plus d'eau que l'on aura besoin tandis que la dérivation que l'on ferait de l'autre rivière (l'Oust) serait plus longue et ne fournirait pas toute l'eau nécessaire.. ».

Il explique son projet général par des arguments techniques :

« Le bief de partage d'Hilvern m'a semblé qu'en l'alimentant par la prise d'eau la plus abondante, le Blavet au moyen de la rigole la plus courte, qu'en élargissant cette rigole entre Hilvern et le Blavet, cette rigole deviendrait canal lui-même, ce qui ferait éviter sur ce canal la construction de 58 à 60 écluses. Cet avantage ne serait acquis qu'en se résignant à ne pas faire passer le canal par Pontivy qui sous un certain rapport, ne serait pas avantageux pour Pontivy, mais d'un autre côté ferait participer ville à des avantages généraux qui l'indemnifieraient largement...ce canal ne passerait qu'à 7300 mètres de Pontivy par la route. »

Les avantages des eaux du Blavet :

« L'eau du Blavet, extrêmement surabondante pour fournir à la consommation habituelle du canal, dirigée par un pays fertile et peuplé, peut encore sans diminuer les ressources des établissements (moulins), fournir à de nombreux arrosements et à un grand nombre d'usines et qui sera une source de richesse pour le pays. »

Les inconvénients de l'Oust :

« L'eau de l'Oust l'été, ne pourra fournir la consommation habituelle du canal, qu'autant qu'elle sera détournée de nombreux moulins qui se trouvent sur cette rivière sur une longueur de 25 kilomètres depuis l'embouchure du moulin de Barra jusqu'à l'embouchure du ruisseau de Saint-Maudan. Ce qui outre pour une dépense considérable pour indemnités, sera une calamité pour un pays très peuplé...Si l'on fait le choix de l'Oust, en plus des 60 écluses à construire et qui augmenteraient 3 jours la navigation, le chômage des canaux à cause de la rareté de l'eau serait chaque année de 87 jours au lieu de 15 seulement si on adoptait la solution des eaux du Blavet... ».

Enfin viennent les arguments liés à l'économie et au commerce.

L'ingénieur Lenglier enfonce le clou :

« Si le canal de Nantes à Brest ne passe pas par Pontivy, le commerce de cette ville n'a aucun intérêt à ce que le canal du Blavet traverse la même ville. En effet aucun établissement sur le bord de cette rivière n'est formé pour le commerce relatif à la navigation. Que pourrait-on faire venir par le Blavet pour la consommation de Pontivy et des lieux voisins ? De la poterie, du vin et de la résine ! »

UNE PAGE D'HISTOIRE PAR KADER

N'oublions pas que l'on vient à peine de terminer la canalisation du Blavet entre Pontivy et Hennebont. Les ouvrages de l'époque sont fragiles. La navigation y est très difficile à cause de la rivière restée naturelle de sa source à Pontivy ! On en est qu'aux premiers balbutiements ! Un chaland de quelques tonneaux s'aventure une fois par mois sur cette section avec peu de marchandises car le voyage est trop risqué. Le commerce n'est pas florissant ! L'ingénieur ne s'oppose pas à la construction du canal de Nantes à Brest tant il est persuadé de son intérêt économique. Il veut simplement modifier son tracé et imposer un autre projet.

Enfin l'ingénieur Lenglier dévoile son projet :

« Le tracé du canal partirait d'Hilvern vers Keroret et la lande du Lié. On fera dans cette lande une coupure de 700m de longueur et de 10m de profondeur ; on creusera sans grande difficulté en passant par Kerchrist, Saint Connec, Locheny jusqu'à Kerbastard (au pied de Mûr de Bretagne) et Trevejean un canal en pleine section. Au droit de Kerbastard on franchira le vallon au moyen soit d'un pont aqueduc suspendu, soit en pierre soit avec travées en fonte de fer comme le pont de Cysilte en Angleterre jusqu'au pont de l'Abbaye de Bon-Repos où l'on rejoint le Blavet dont on détournera une partie en dérivation dans ce canal... ».

Pour l'ingénieur Lenglier, il s'agissait de creuser un canal en pleine section de 62,5 km en dérivation d'une partie des eaux du Blavet depuis l'abbaye de Bon-Repos jusqu'à Hilvern pour rejoindre l'Oust à Saint-Samson en faisant une économie de 60 écluses. Sans doute envisageait-il une rupture de charge à Hilvern, pour transporter par la route les marchandises destinées à Pontivy et de là les réembarquer sur des chalands vers Hennebont. N'oublions pas que le Blavet était déjà canalisé avec ses 28 écluses et fonctionnel depuis l'inauguration de son ouverture par le bateau le « Marie-Thérèse' le 4 novembre 1825 sous le règne de Charles X...

Ce projet n'aura pas de suite. On ne peut pas contrarier l'inspecteur divisionnaire Bouessel qui avait projeté la traversée de Pontivy par le canal de Nantes à Brest. De plus la Compagnie des Quatre Canaux future concessionnaire dans un avenir plus ou moins proche faisait de Pontivy un point stratégique commercial entre Lorient, Nantes, et Brest.

Contraint et forcé l'ingénieur Lenglier va céder et appliquer le projet imposé par l'ingénieur Bouessel. Il réalisera les titanesques travaux du canal entre 1824 et 1838 sur la base des projets établis en 1804 par Bouessel. Le 28 juin 1825 la tranchée d'Hilvern est adjugée à 432 329 F. Le bief de partage des eaux s'étend de Bel-Air à Kérorret sur 5 kilomètres. La première partie qui mesure 1200 m de long et 17,60 m de profondeur est creusée dans le schiste d'Angers où alternent des bancs d'argile, de grès et des schistes ardoisiers. Pour le reste du parcours sur un terrain plat il a suffi d'ouvrir un canal de pleine section. Le 20 août 1828 la tranchée est entièrement creusée... Puis construction de 53 écluses, du barrage de Bosméleac et de la rigole d'Hilvern...

Pontivy, la ci-devant Napoléonville, se trouvera désormais au cœur d'un triskell fluvial très actif entre Lorient, Brest, Nantes. La cité en tirera une prospérité et un développement économique certain jusqu'à l'avènement du chemin de fer et des routes...ceci est une autre page d'histoire...

Kader BENFERHAT

Janvier 2021



Voyage sur La CHARENTE et sur La SEVRE NIORTAISE 2021.

Pour aller sur La CHARENTE, il y a 171 kms, tributaires de la marée haute. Première écluse maritime à 54 kms de la mer, puis 20 écluses dont une automatique et 19 manuelles à passer soi-même avec obligation de refermer les portes et les vantes après chaque passage. La réglementation est affichée sur les portes. Les vantes font 30 cm de haut donc pas trop fatigantes à manœuvrer. Remarquez le système pour ouvrir les portes (voir photo). Ce qui m'a marqué, c'est la propreté autour des écluses avec



©E Guillevic

des poubelles et quais d'attente avec une main courante pour rejoindre le halage et la pelouse tondu proprement. On traverse plusieurs villes comme ROCHEFORT, SAINTES, COGNAC, JARNAC et au bout de la rivière ANGOULEME. Bienvenue dans le pays du cognac et du pineau des Charentes. Il y a deux bacs pour traverser et plusieurs locations de bateaux.

Pour aller sur La SEVRE NIORTAISE, 70 kms, tributaires également de la marée haute.

Première écluse à 15 kms de la mer. Il y a 9 écluses dont 7 à faire soi-même et deux automatiques avec une télécommande qui sert également à lever plusieurs ponts. Comme son nom l'indique, on navigue jusqu'à NIORT. Pas de location de bateaux ni d'aménagement pour la plaisance. C'est le pays des barques à louer avec ou sans guide (voir photo). Regardez bien, elles ont le bout pointu à l'arrière. Bienvenue dans la Venise verte de la France.



©E Guillevic

Il y a de nombreux canaux mais pas pour nos bateaux.

J'espère que je vous ai donné envie d'y aller en bateau.

Eric Marie-Galante.



GENERALI

52 rue M. BERTHELOT VANNES

BRETAGNE
BRODERIE

BRETAGNE BRODERIE
La liberté de vous démarquer !!

www.bretagnebroderie.fr

BRODERIE - MARQUAGE - OBJETS PUBLICITAIRES

PA NAUTIPARC 0 rue de l'Île de la Surnant 56670 BADEN - 02 97 56 07 63 - contact@bretagnebroderie.fr

COMPTOIR NAUTIQUE

Le Port en Marzan BP 25 - 56130 La Roche Bernard - Tél. 02 99 08 55 22
Port. 06 62 78 77 46 - E-mail : sarl-comptoir-nautique@orange.fr

www.comptoir-nautique-56.fr

Escales
Fluviales
de Bretagne

Construction d' un bachot

UN BACHOT POUR LE CANAL DE NANTES À BREST



GWAREC
 BACHOT DE PROMENADE
 LONGUEUR 9 METRES
 LARGEUR 2,97 METRES
 TIRANT D'EAU 0,25 METRE
 DEPLACEMENT 2 TONNES
 EQUIPAGE 12 PERSONNES

L'association THALIE de Nantes à Brest créée en 2019 pour dynamiser le canal est installée à Gouarec dans les Côtes d'Armor.

Aujourd'hui Paul Bonnel vice-président de l'association, ancien charpentier du chantier du Guipe à l'île aux Moines travaille avec son équipe à la construction d'un bachot.

Les bachots étaient utilisés traditionnel-

lement pour le transport de marchandises .

Celui-ci servira à la promenade, sa propulsion sera assurée par six avirons et un moteur hors-bord.

Sa mise à l'eau est programmée pour avril prochain.

Balade de la vedette Horizon cet été 2021 sur nos canaux.

Nous avons fait une boucle de Vannes à Vannes avec notre vedette ACM en prenant le canal de Bretagne dans le sens Lorient / Pontivy / Redon / Arzal. La dernière fois, nous l'avions fait mais dans l'autre sens. Et dans les deux cas, nous sommes évidemment passés par Hennebont, qui n'est pas sans intérêt, mais qui se franchit avec un minimum de précautions. En effet il y a 4 ans, les indications données par les éclusiers étaient sommaires: « vous pouvez passer à mi-marée » ! C'est ainsi que nous sommes sortis du canal à mi-marée et que nous nous sommes dirigés vers Hennebont, marée montante.

Nous avons alors franchi le premier pont au centimètre près avec un peu de frayeur, puis devant le deuxième pont, nous avons renoncé à passer par crainte de nous faire bloquer sous le pont. Peut être aurions nous pu passer mais l'effet d'optique avec la courbe du pont nous en a dissuadés. C'est ainsi que nous avons attendu entre les deux ponts que la marée finisse de monter et que nous sommes passés lors de la descente. Notre surprise a été de découvrir qu'un panneau donnait toutes les indications de tirant d'air et de tirant d'eau de l'autre côté du deuxième pont, alors qu'il n'est rien indiqué dans le sens avalant!

Cette année, ayant fait la connaissance d'Eric, il nous a été facile d'avoir toutes les précisions pour passer Hennebont et entrer dans le canal au niveau de Polvern.



En fait, Éric a fait beaucoup mieux que de nous donner des informations et nous a littéralement convoyés de Hennebont jusqu'à Lochrist! C'était aussi une bonne occasion de faire plus ample connaissance.

De Hennebont, nous avons franchi les 2 ponts à l'heure choisie et nous nous sommes amarrés sur un ponton d'attente en Amont. Puis le lendemain matin, à l'heure choisie Eric a embarqué à bord « d'Horizon » avec son vélo et a parcouru quelques écluses avec nous.

Nous lui adressons nos chaleureux remerciements pour cette démarche très appréciée qui est allée bien au-delà de nos espérances.

Murièle et William

Nos musiciens Raymond et Jacqueline et nos cuisiniers Anne Marie et Claude à Montterlot les 3 et 4 juillet 2021.



©M Nicolazic

Votre spécialiste en MANUTENTION & STOCKAGE selon vos besoins

PORT DE FOLLEUX (500t)
Rive de NIVILLAC

RELAIS
USHIP
RESTAURANT

MULTI NAUTIQUE
36 ZP de Folleux • 56130 Nivillac • Tél. 02 99 90 67 76
contact@multinautique.fr • www.multinautique.com

COMARBIUM Perkins VOLVO PENTA

SECRETARIAT & REDACTION

Maurice NICOLAZIC 3, rue Bois Bourgerel 56870 BADEN

Mise en page Bernard GUEGUEN

Tél : 02 97 57 02 31 ou 06 08 32 18 30 - E-mail : abpf@orange.fr Site : www.plaisance-fluviale-bretonne.org

Notre service « Réception Articles et Photos » est toujours ouvert pour recevoir vos documents.....